



Dans ce numéro

- Municipalité et Métropole **P.1**
- Associations, rendez-vous **P.2 et 3**
- Numéros utiles, Infos, Echos **P.4**

L'édito du Maire

Attendre... ou agir ?

À l'ordre du jour du conseil municipal du 19 mars prochain : le vote du budget 2018. Comme chaque année, cette séance permettra de faire le point sur la situation financière de la commune à fin 2017, puis de proposer les projets à mener en 2018 et au-delà.

Concernant 2017, l'excédent de fonctionnement sera une fois de plus supérieur - de plus de 20% - à celui attendu : un résultat assez exceptionnel quand on sait qu'en parallèle, l'État a une nouvelle fois réduit les dotations qu'il nous verse chaque année ; en 4 ans, Saint-Germain est ainsi passé de 493 000 euros reçus en 2013 à ... 205 000 euros seulement versés en 2017 !

Persistant dans notre volonté de ne pas augmenter les impôts, il nous a donc fallu en 2017 réduire encore nos dépenses de fonctionnement tout en maintenant, voire en développant les services attendus par chacun, et en poursuivant notre principal objectif depuis maintenant 4 ans : le désendettement de notre commune, absolument nécessaire pour que nous puissions à nouveau investir.

En effet, notre commune se développe et en septembre prochain, c'est une 10ème classe que nous allons ouvrir à l'école élémentaire, saturant ainsi nos capacités d'accueil.

Anticipant ce développement, nous avons d'ores-et-déjà lancé les études d'agrandissement de l'école et de rénovation de la salle Maryse Bastié : après le choix d'un scénario, les travaux seront donc réalisés entre 2019 et 2020. Mais

pour mener ces travaux d'envergure, encore nous faut-il choisir comment les financer.

Le moment est-il propice pour s'endetter à nouveau ?

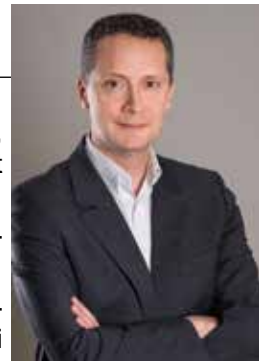
En ce qui concerne le contexte économique, les taux sont encore bas, ce qui est favorable à l'emprunt.

En ce qui concerne notre situation financière, après 4 ans de désendettement continu, la commune vient de passer pour la première fois sous la barre de l'endettement moyen des communes de même taille, ce qui est évidemment une bonne nouvelle.

Nous aurons donc recours à l'emprunt, oui, mais de façon raisonnable, avec le souci constant de ne pas fragiliser nos équilibres financiers.

Naturellement, nous aurions apprécié de poursuivre notre désendettement pour afficher en fin de mandat une situation financière totalement rétablie : mais ce serait de notre part assez peu responsable que de ne pas réaliser ces travaux à temps pour de mauvaises raisons, et de mettre finalement au pied du mur l'équipe municipale qui nous succèdera en 2020.

Les beaux jours arrivent à grand pas ; je vous souhaite d'en profiter pleinement en famille et entre amis.



Renaud GEORGE

Maire

Vice-Président de la Métropole de Lyon

CANOL : le retour...

Certains s'en souviennent encore : la campagne des élections municipales 2014 avait été notamment marquée par l'intervention de la CANOL ; cette célèbre association des contribuables lyonnais avait en effet publié en janvier 2014 le classement des 59 communes de la Métropole de Lyon en termes de gestion des finances publiques.

À l'époque, ce classement avait positionné Saint-Germain-au-Mont-d'Or à la 59ème place... sur 59 ! Avec une note de 2 sur 20, la com-

mune était ainsi mise à l'index par cette association et certains médias qui qualifiaient alors notre village de « commune du Grand Lyon la plus mal gérée ».

Or, sur la base des chiffres de 2016, la Canol vient à mi-mandat de produire un nouveau classement. Saint-Germain-au-Mont-d'Or y a cette fois bondi en 3 ans de la 59ème (et dernière place) à la 26ème place. Avec une note qui est passée de 2/20 à 10/20, la commune signe ainsi la deuxième plus forte progression de toute la Métropole, avec quelques précisions notables : elle est classée 3ème en matière de

stabilité des impôts directs et 6ème pour sa maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Nous accueillons évidemment ces chiffres encourageants avec satisfaction mais aussi avec une grande prudence : les grands travaux incontournables pour anticiper le développement de la commune vont nous obliger à passer par l'emprunt pour pouvoir les financer. Nos marges de manœuvre restent donc étroites car nous confirmons évidemment notre volonté de ne pas augmenter les impôts pour financer la croissance de notre village.

Lundi 19 mars 19h30

Conseil Municipal Budget 2018

A Saint-Germain, toutes les séances du Conseil Municipal sont ouvertes à tous. Un temps y est toujours réservé pour les questions du public auxquelles la Municipalité tente d'apporter des réponses.

Lundi 23 avril de 15h à 18h
et vendredi 25 mai de 9h à 12h

Enquête publique sur le PLUH

Le commissaire-enquêteur sera présent à la mairie pour deux permanences : le lundi 23 avril de 15h00 à 18h00 et le vendredi 25 mai de 9h00 à 12h00. Vous pouvez venir le rencontrer pour lui faire part de toutes vos remarques et suggestions à propos du nouveau Plan local d'urbanisme et de l'habitat.

Vendredi 27 avril de 14h à 17h

Atelier informatique ouvert à tous Comprendre les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Pinterest, Youtube...

Beaucoup d'informations et d'échanges se font sur ces réseaux sociaux, des plus connus à ceux qui le sont moins, et ce à tous les âges. Ce n'est pas réservé qu'aux ados !

Venez partager un moment d'échange autour de votre pratique ou votre réticence envers les réseaux sociaux. Une présentation du réseau phare Facebook sera suivie de conseils et d'infos sur les réseaux utilisés et incontournables : instagram, snapchat, google+...

Cet atelier est ouvert à tous, pour tous niveaux et ne nécessite pas de matériel.

Inscriptions en Mairie. Tarif 5€ la séance. En fonction du nombre de participants, nous vous indiquerons le lieu dans lequel se déroulera l'atelier (Espace Mainteneur, salle George Brassens).

Mardi 8 mai 11h

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

Les anciens combattants de Saint-Germain invitent les Saint-Germinoises, petits et grands, aux commémorations du 8 mai 1945.

Rendez-vous à la gare à 11 heures puis place Ampère à 11h30 pour le défilé jusqu'au Monument aux Morts situé dans le cimetière.

Dimanche 20 mai, dès 7h30



Trail Germinoises

Le Sou des écoles de Saint-Germain-au-Mont-d'Or organise sa 2^e édition du Trail Germinoises, course jeunes et adultes dont les bénéficiaires vont aux écoles maternelle et élémentaire du village.

2 parcours de 7 et 18 km au départ du Pré des Anglais, pour une excursion à travers les Monts d'Or.

Des courses enfants seront organisées autour du village de la course.

Un barbecue devant la salle Maryse Bastié sera proposé à l'issue du trail.

Inscriptions à tarif préférentiel jusqu'au 13 avril.

Renseignements :
www.trailgerminoises.fr

Quand la bibliothèque travaille du chapeau...

Du 6 mars au 3 avril, exposition des chapeaux de Bali Saint-Lou, artisan modiste installé à Curis, qui sera présent pour nous parler de ses créations le samedi 17 mars à 11h lors du vernissage !

Et la bibliothèque vous propose d'autres animations au cours des semaines à venir :



Le vendredi 23 mars à 20h30, nous rendrons hommage à Jean d'Ormesson lors d'un temps d'échange animé par Michèle Pichon, docteure en philosophie.

Les samedis 7 avril et 5 mai à 9h45, Laurence Fourcade reviendra avec ses "Contes tirés du panier", à ne manquer sous aucun prétexte !



Ces animations sont gratuites pour tous !

NOUVEAU ! L'équipe de la bibliothèque vient à votre rencontre sur le marché de la Mendillonne les vendredis 23 mars et 27 avril sur le stand de la mairie. Venez découvrir les nouveautés, les services et les animations que nous vous proposons !

Samedi 26 mai

Fête de Saint-Germain

Le lavoir et les places à proximité se parent de multiples couleurs et activités aussi diverses que variées : pêche à la truite, chamboule-tout, jeux d'eau, tour en calèche... l'esprit fête de village règne en maître !

Ces fêtes qui font vivre notre village ont lieu grâce à l'implication passionnée de bénévoles qui œuvrent pour que les Saint-Germinoises puissent profiter ensemble d'un vrai moment de convivialité.

Nous avons besoin de vous pour nous aider à réussir ces moments et à en inventer d'autres.

Petites mains, gros bras, un peu de temps, pas beaucoup, quelques heures... et surtout d'excellents souvenirs à la clef : venez-nous rejoindre (contact : Blandine Brocard bb@sgmo.net)

Projet photos anciennes



Dans le cadre d'un projet autour de la mémoire de ses écoles et de son village, la commune de Saint-Germain lance un plan de numérisation des anciennes photos de classe jusque l'année scolaire 2010-2011 ainsi que de toutes les photos anciennes de notre village (fêtes, cérémonies, conscrits,...). Nous pourrions ainsi organiser pour tous une exposition dans laquelle vous pourrez retrouver avec plaisir les visages de vos anciens camarades, professeurs, parents ou grands-parents, amis, voisins tels qu'ils étaient il y a quelques décennies. Si vous étiez élève ou enfant à Saint-Germain et si vous souhaitez contribuer à ce projet, merci de fouiller vos tiroirs et de remuer vos malles dans vos greniers et :

- d'apporter vos photos à l'accueil de la mairie pour qu'elles y soient numérisées.
- ou de nous appeler au 04 78 91 25 21 pour que nous puissions récupérer vos photos pour les numériser puis vous les rendre
- ou, naturellement, scanner vous-même vos photos et les envoyer à secretariat@sgmo.net.

Merci à tous de vous mobiliser pour ce projet exceptionnel !



Infos

Inscriptions scolaires rentrée 2018-2019 dès le 26 mars.

Votre enfant entre à l'école à Saint-Germain en septembre 2018 ? Pour l'inscrire, venez retirer votre dossier auprès de Noëlle à l'accueil de la mairie. L'inscription se déroulera ensuite en deux étapes :

- une première étape à la mairie, sur rendez-vous pris par téléphone au 04.78.91.25.21 ou par courriel à secretariat@sgmo.net. Les créneaux sont flexibles et s'adaptent à vos disponibilités.

- une deuxième étape avec le directeur ou la directrice de l'école de votre enfant. Ce rendez-vous sera fixé lors de la première étape à la mairie

Afin de faciliter votre démarche, nous vous remercions de veiller à bien fournir et compléter avec soin l'ensemble des documents qui vous seront demandés.

Broyage de vos végétaux.

Comme chaque année la municipalité vous propose de broyer vos branchages. Au-dessus du stade Jean LACAZE les 31 mars, 14, 28 avril 2018 de 9h à 12h, sur rdv toutes les 20 minutes. Contactez le 04.78.91.25.21 ou par mail à secretariat@sgmo.net

Si vous n'avez pas de branchages mais que vous avez besoin de broyat, passez simplement et sans rdv les récupérer aux créneaux indiqués plus haut.

Stages d'été : demandez le « chèque ados ».

Vous avez entre 12 et 17 ans et vous souhaitez participer à un stage d'été organisé des associations saint germinoises, la commune vous fait profiter du « chèque ados » d'un montant de 50 euros. Attention le nombre est limité ! Pour en bénéficier, il faudra simplement venir en mairie muni d'une pièce d'identité et du bulletin d'inscription délivré par une des associations sportives du village : Yacht Club du Rhône, Atemi Mont d'Or, ATQSG (tennis), Génération VTT, FCRD (football)....

Séniors

A la cantine ?

Quoi de plus sympathique qu'un repas partagé avec les plus jeunes habitants de notre commune ? La mairie envisage d'ouvrir les portes du restaurant scolaire aux habitants âgés de 60 ans et plus chaque mercredi à midi pour un repas en toute convivialité. Le prix du repas sera de 4,79€. Vous êtes intéressé(e) ? Nous vous invitons à vous faire connaître à l'accueil de la mairie

Nouveau : navette pour le marché.

Si vous avez des difficultés pour vous déplacer et que vous souhaitez vous rendre au marché de la Mendillon le vendredi soir, la mairie met à votre disposition une navette à partir du 30 mars. Elle partira vers 15h45 et repartira du marché vers 17h15 pour vous déposer au plus près de votre domicile. Infos et inscriptions : 04.78.91.25.21, secretariat@sgmo.net

Et toujours :

* tous les mardis et jeudis matins la navette vous amène aux commerces et à vos rendez-vous médicaux.

* Chaque dernier mercredi matin du mois, la navette vous amène à Neuville.

Mémo Saint-Germain

Lundi 19 mars, 19h30	Conseil municipal
Vendredi 23 mars, 20h30	Soirée Jean d'Ormesson (bibliothèque)
Samedi 7 avril, 9h45	Contes à la bibliothèque
Samedi 5 mai, 9h45	Contes à la bibliothèque
Mardi 8 mai, 11h	Commémoration Victoire 1945
Dimanche 20 mai	Trail Germinoise du Sou des écoles
Samedi 26 mai	Fête de Saint-Germain
Vendredi 13 juillet	Bal et Feu d'artifices

Mairie secretariat@sgmo.net / 04 78 91 25 21
Lundi au vendredi : 9h-12h et 15h-17h. Samedi : 9h-12h. Ou sur rendez-vous tous les jours entre 12h et 14h ou entre 17h et 19h (nous contacter).
Et aussi : www.sgmo.net - Facebook.com/sgmo69 - Twitter.com/Mairie_SGMO

Réclamations communales et Métropole : www.sgmo.net/contact

Bibliothèque..... bibliotheque@sgmo.net 04 78 91 50 67
Lundi, mardi, jeudi de 16h à 18h30, Mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30, Vendredi de 16h à 19h, Samedi de 10h à 12h30.

Service jeunesse (Acti'Jeunes)..... actijeunes@sgmo.net 04 78 91 21 88
Et aussi : <http://famille.sgmo.net> - Urgence : 07 68 84 96 40

Permanence élus (urgence) 06 58 66 88 28

Gendarmerie 17

Pompiers 18

SAMU : 15 Médecin de garde..... 04 78 98 21 21

Médecin, Dr De Ladreit / De Bastiani 04 78 91 43 91

Médecin, Dr Binzet 04 72 08 85 34

Cabinet infirmier..... 04 78 91 60 08

Vétérinaire, Dr Arnaud-Maillot..... 04 78 91 66 33

Permanence juridique : vendredis de 16h à 18h (sur RDV à l'accueil mairie).

Permanence mission locale : le jeudi matin (sur RDV) 04 72 01 80 30

Horaires de la déchèterie (hiver jusqu'au 31 mars). Lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h. Le samedi : 9h-17h. Le dimanche : 9h-12h. **A partir du 1er avril** : Lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-18h. Le samedi : 8h30-18h30. Le dimanche : 9h-12h. **La déchèterie est fermée les jours fériés.**

CONTACTS & HORAIRES

Vie des commerces

Votre nouvel opticien. Denis Chazaux a le plaisir de vous informer de son arrivée dans le village au magasin d'optique Regard d'or. Exerçant le métier d'opticien depuis 1982, il a souhaité quitter sa boutique lyonnaise, qu'il tenait depuis 30 ans, pour s'installer dans un endroit plus convivial. En plus des traditionnelles lunettes optiques et solaires et lentilles de contact, il a ouvert un rayon stations météo et thermomètres. Il continuera à assurer le service après-vente des équipements vendus par son prédécesseur, M. Clément Robert. Ouvert du mardi au samedi de 10 heures à 19 heures sans interruption. Le samedi jusqu'à 16h.



Vos nouveaux boulangers-pâtisseries. Du nouveau également du côté de la boulangerie La Germinoise : après des années de dur labeur, Zohra et Chokri Benhassine ont décidé de prendre un repos bien mérité. Leur boulangerie est reprise par M. et Mme Salomon. Artisans boulangers-pâtisseries, ils possèdent déjà un commerce à Trévoux et se réjouissent de venir régaler les papilles des Saint-Germinoises. Désormais fermée le mardi, La Germinoise vous accueille les lundis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis de 6h30 à 13h30 puis de 15h00 à 19h00 et les dimanches de 6h30 à 12h30. Tél. 04 78 69 16 37.

Le restaurant La Terrasse ouvert le dimanche ! Jean-Marc vous accueille désormais le dimanche dès 10h du matin pour un café, un apéritif ou un déjeuner. Le dimanche soir, pensez aux pizzas à emporter de 18h30 à 21h. Tel : 04.72.26.09.82

Chokokada : Créez vos gourmandises, croquez vos envies ! Chokokada, une entreprise Saint-Germinoise, vous propose des tablettes de chocolat bio personnalisées. Choisissez votre chocolat (noir, lait, blanc, lait caramel), vos garnitures, Chokokada réalise votre tablette. Livraison gratuite en boîte aux lettres sur St Germain au Mont d'Or. A découvrir sur Facebook et Instagram @Chokokada. Tél. 06 18 08 48 50 / contact@chokokada.com



Affûteur. Pour vos couteaux, lames de tondeuse et autres pièces à aiguiser, tous les derniers vendredis du mois, un affûteur est présent sur le marché entre 16h et 20h. Pensez-y !

Cet été découvrez et apprenez la voile à Saint-Germain-au-Mont-d'Or !

Le Yacht Club du Rhône vous accueille dans un cadre magnifique en bord de Saône.

Les stages de voile s'adressent à vous les jeunes de 8 à 16 ans et sont encadrés par un moniteur titulaire du brevet d'état. L'école de Voile du Yacht Club du Rhône s'est vu remettre le Label École de Voile Française par la Fédération Française de Voile (FFV). Ce label garantit : l'accueil, le matériel, l'encadrement, l'enseignement et la sécurité.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Yacht Club du Rhône : www.ycr-lyon.com, rubrique école de voile. Vous pouvez aussi venir à notre rencontre au YCR, à partir du premier week-end de mai et les week end suivants.

Inscrivez vos enfants à nos stages pour cet été, le nombre de places est limité !
12 avenue Jacques Brel / www.ycr-lyon.com / Facebook : @ycrlyon

L'association « Chers Voisins » vous accueille à la permanence du jeudi de 9h à 17h à la maison des projets (61 chemin de maintenance). Ce jour est aussi l'occasion de tous se rencontrer autour du traditionnel repas partagé (de 12h30 à 13h30), un moment d'échange et de convivialité. Si vous souhaitez vous investir dans un projet solidaire, l'association recherche des bénévoles pour donner des cours d'informatique pour débutants ainsi que pour la friperie. Pour toute information, Malika, gestionnaire animatrice, se fera un plaisir de vous répondre. **Maison des Projets, 61 chemin de Maintenance. www.chersvoisinslesplatanes.fr / m.johri@recipro-cite.fr / 06 29 08 51 96.**

Nouveau ! La mairie assouplit ses horaires pour mieux vous servir

Les nouveaux horaires fixes d'ouverture sont : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h. Le samedi de 9h à 12h.
« Je travaille ; prendre une demi-journée de congés pour me déplacer en mairie, c'est difficile ; ai-je d'autres choix que de venir le samedi matin ? »

Oui. S'il vous est difficile de venir nous voir pendant nos horaires d'ouverture, appelez-nous !

Nous pouvons vous accueillir sur rendez-vous (Tél. 04 78 91 25 21) en semaine du lundi au vendredi entre 12h et 14h ou entre 17h et 19h. Parce que le service public, c'est aussi ça !